

Les Cahiers des Dix



Propos de bibliophile

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Number 21, 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079991ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079991ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, V. (1956). Propos de bibliophile. *Les Cahiers des Dix*, (21), 201–222.
<https://doi.org/10.7202/1079991ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Propos de bibliophile

Par VICTOR MORIN, LL.D., M.S.R.C.

IV

*C'est elle !... Dieu, que je suis aise !
Oui ! C'est... la bonne édition !
Voilà bien, pages douze et seize,
Les deux fautes d'impression
Qui ne sont pas dans la mauvaise.*

PONS DE VERDUN

En lisant la première partie de cet ironique épigramme, ne croirait-on pas qu'il s'agit d'un amoureux qui, après une longue attente, est au comble du bonheur en apercevant enfin l'objet de ses rêves ?

C'est un amoureux en effet, non pas de cette catégorie que les manuels de Doctrine chrétienne flétrissent sous l'apostille de « concupiscent de la chair », mais un véritable voluptueux, voire un sadique, puisque sa passion se manifeste surtout envers des vieux feuillets de papier jauni où les « fautes d'impression » sont nimbées d'une auréole de vertu !

Ce sympathique énergumène vous est bien connu, chers lecteurs. Il est atteint d'une douce manie qui vous fait sourire mais qui est bien innocente puisqu'elle ne s'exerce que sur des chiffons de papier; elle est pourtant redoutable puisqu'elle engloutit parfois des sommes folles à l'exemple des courtisanes de luxe et que son virus augmente d'intensité avec les années. Saluez-la tout de même avec déférence, mais d'aussi loin que possible, car elle pourrait bien vous asservir un jour à sa domination et, de ce moment, elle troublerait votre sommeil et viderait votre portefeuille.

Le bibliomane

Les curieux maniaques affublés de cette étiquette sont des Messieurs qui ont la passion des livres, qui les recherchent avec une frénésie

d'autant plus grande que de tels trésors sont introuvables à cause de leur rareté et cela, non pas pour les lire, mais pour la gloriole de les posséder.

Ils se répartissent en diverses catégories, les uns ne voulant que des éditions *princeps* tandis que d'autres se contentent du premier numéro d'une édition dont tous les rares exemplaires sont chiffrés; les uns recherchent les incunables, d'autres les belles enluminures, et d'autres encore sont avides d'exemplaires autographiés par l'auteur. On cite même le cas d'un ignorant de ce calibre qui avait acheté une traduction en vers français de *l'Enéide* parce qu'il y avait lu, sur la page de garde, la ronflante dédicace: « *Présenté avec les hommages de l'auteur* (signé) *Virgile* », alors qu'un autre, qui avait acheté un bouquin de poésies publiées par un pauvre diable de rimeur tombé dans la dèche, attendait la mort de l'auteur à l'hôpital dans l'espoir de se procurer un morceau de sa peau pour la reliure, afin de posséder ainsi un exemplaire unique !

Le plus célèbre bibliomane des temps modernes fut, sans contradiction possible, le littérateur-notaire-maire et député Boulard (1754-1825) qui achetait constamment, mais sans discernement, des livres de tous auteurs, de tous sujets et de tous formats qu'il avait empilés dans six maisons de six étages en donnant congé à ses locataires l'un après l'autre, pour y loger ses 700,000 volumes ! Les bouquinistes des quais de Paris le voyaient arriver chaque jour, vêtu d'un ample manteau dans lequel il avait fait préparer de vastes poches pour y enfouir ses précieux achats; on prétend même qu'il serait mort d'une pleurésie causée par un refroidissement au retour d'une visite fructueuse chez divers libraires d'où il était revenu surchargé de ses emplettes !

Si Boulard achetait à peu près n'importe quel ouvrage, il faut lui rendre justice en disant que chacun de ses volumes était affectueusement choisi par lui; il n'était pas de la catégorie éclectique de ce lord anglais qui s'en tenait aux exemplaires d'extrême rareté. Ayant un jour appris, par une annonce de journal, que la bibliothèque d'un rival, possesseur d'un livre rare dont il n'y avait que deux exemplaires connus, allait être vendue aux enchères, il se rendit à la vente et misa sur le volume convoité jusqu'à ce qu'il lui fût enfin adjugé pour une somme exorbitante. Ayant alors payé et demandé livraison immédiate, il déchira l'objet de sa lutte acharnée en mille miettes aux yeux des assistants stupéfaits en leur criant: « Et maintenant, je possède chez moi le seul exemplaire qui soit en existence » !

On nous dira qu'un forcené de cette nature ne possède pas le véritable amour du livre. Nous en convenons sans peine, mais son aberration n'est pas plus condamnable que celle de l'amateur des éditions minuscules imprimées sur format de la grandeur d'un timbre-poste qu'on ne peut lire sans l'aide d'un microscope.

Diderot a synthétisé la description de ces diverses lubies en disant du bibliomane. « Il a des livres pour les avoir, pour en repaître sa vue; toute sa science se borne à connaître s'ils sont de la bonne édition, s'ils sont bien reliés; pour les choses qu'ils contiennent, c'est un mystère auquel il ne prétend pas être initié; cela est bon pour ceux qui auront du temps à perdre. »

Gardons-nous pourtant d'oublier que, dans la langue anglaise, le sens péjoratif qu'on applique à l'expression « bibliomane » en français est plutôt nimbé d'une qualité supérieure; pour un Anglais, le bibliomane est un « bibliophile consommé ». Citons, par exemple, le *Club des Bibliomanes* de Roxburgh qui se compose de trente-et-un membres, ni plus ni moins, avec une liste de candidats en expectative au cas de vacance. Il faut être gratifié des faveurs de la fortune pour en faire partie, car chaque membre *est tenu* de faire imprimer, à ses frais, *trente-et-un* exemplaires *en fac-simile* d'un livre rarissime et d'en faire la distribution à ses collègues, y compris lui-même, cela va de soi, au banquet qui doit couronner l'assemblée annuelle du club le 17 juin.

Abstraction faite du contenu d'un ouvrage de mérite, c'est assurément un plaisir de *dilettante* que de posséder une bibliothèque de volumes imprimés avec goût, ornés d'illustrations artistiques et splendoramment habillés de belles reliures, d'autant plus qu'on n'encourt pas ordinairement de tels frais pour de simples rossignols. Mais il ne faut pas se passionner uniquement pour ces manifestations luxueuses de l'art du livre, car ce qui reluit n'est pas toujours d'or pur et l'on trouve souvent, dans un petit bouquin sans prétention, des pensées profondes, des sentiments élevés qui ravissent l'âme d'un connaisseur; si ce plaisir n'est pas celui du *bibliomane* il est à coup sûr celui du *bibliophile*.

Après avoir ainsi considéré quelques-unes des plus importantes caractéristiques du *bibliomane* en regard de celles du *bibliophile*, nous serions tentés de nous rallier à l'ironique conclusion de Charles Nodier: « Le Bibliophile devient Bibliomane quand son esprit décroît ou quand sa fortune augmente. »

L'encanteur

Il existe, dans toutes les villes importantes, un agent de diffusion du livre qui s'efforce d'en faire valoir les mérites, comme ceux de toute autre marchandise qu'il offre en vente, mais qui, à raison de sa compétence insuffisante, déprécie souvent des œuvres de grande valeur tandis qu'il procure aux véritables connaisseurs des joies inestimables en les leur adjugeant à prix modique. C'est l'*encanteur*.

L'amateur qui a quelque expérience des ventes à l'enchère sait que c'est surtout dans les paquets d'opuscules et brochures réputés sans valeur et mis en vrac au petit bonheur par un commis incompetent et qu'on peut examiner à loisir la veille de la vente, qu'on fait parfois des découvertes sensationnelles.

Le grand libraire Henry Stevens nous raconte à ce sujet dans ses *Mémoires*, qu'avec son flair habituel de bouquiniste averti, il avait examiné un de ces paquets la veille d'une vente importante et, qu'y ayant trouvé une petite brochure de peu d'apparence mais d'un grand prix pour lui, il avait soigneusement refermé et ficelé le paquet et en avait anxieusement guetté la vente aux enchères du lendemain. Il lui fut adjugé pour une somme dérisoire qu'il s'empressa de payer et demanda livraison de son emplette. Détachant alors le paquet si convoité par lui, il mit la brochure dans sa poche et remit le reste du paquet au garçon de service en lui disant d'en faire ce qu'il voudrait. Comme les spectateurs de cette scène paraissaient s'étonner et lui demandaient même quelle trouvaille il avait bien pu faire.

— « Oh ! pas grand chose, leur répondit-il; c'est seulement un exemplaire introuvable du premier livre imprimé aux États-Unis d'Amérique; il remonte à l'année 1640 ».

J'ai subi une expérience de ce genre, mais à mon grand détriment, il y a vingt-cinq ans, lorsque je décidai de vendre aux enchères à New-York une partie importante de mes trésors bibliographiques, à la suite de la dépression immobilière de 1929, afin de rencontrer certaines échéances pressantes. Ce fut un désastre ! Ayant autrefois bénéficié de certaines trouvailles enfouies dans des paquets composés à la façon de celui où Stevens avait découvert un incunable américain, j'avais stipulé qu'on ne devrait pas offrir de « lots », sans indiquer au moins les titres qui les composaient; il ne fut tenu aucun compte de cette exigence. J'avais demandé au connaisseur-expert Aegidius Fauteux de me faire à l'avance une estimation approximative de la valeur mar-

chande de certains ouvrages importants; ils furent adjugés en moyenne à un dixième du chiffre de cette estimation.

J'avais réussi, après de longues recherches dans les librairies d'occasions, à réunir les sept volumes in-folio qui se rapportent à l'Amérique dans les *Grands Voyages* de De Bry (1590-99) et les avais fait relier en demi-parcemin; quelques feuillets étaient jaunis mais complets et Fauteux les avait estimés de \$800.00 à \$1,000.00 avec la mention « très difficiles à réunir »; ils furent vendus moins cher que leur reliure ne m'avait coûté, soit \$35.00 !

Un antiphonaire grand in-folio manuscrit, en langue indienne de la « réserve » d'Oka, avec notes de plain-chant et dessins à la plume, estimé par Fauteux valoir de \$2,500.00 à \$3,000.00 fut adjugé à \$80.00 et un incunable européen, imprimé par Schussler, à Augsbourg en 1472, soit quinze ans seulement après la première Bible datée, ne reçut pas d'enchère plus élevée que \$35.00 alors que Fauteux l'avait prisé de \$300.00 à \$500.00 !

Un amateur canadien avait confié à son commanditaire le soin de faire une enchère de \$1,000.00 sur un exemplaire en excellente condition de la première édition des œuvres de Champlain, imprimée à Paris en 1613, mais il avait demandé, par précaution, si le volume était parfait; on lui répondit que deux feuillets en étaient imprimés sur papier plus épais que les autres, chose assez explicable à cette époque, avec le résultat que cette enchère fut retirée et l'ouvrage adjugé à \$250.00 ! Des manuscrits composés par les premiers missionnaires jésuites de la colonie pour la conversion des Sauvages, de même que des cartes, gravures colorées, incunables et autres trésors, en particulier le *Mémoire* manuscrit adressé par Mgr de Laval à Colbert sur les affaires du Canada et portant en marge des observations écrites de la main de ce ministre, furent adjugés à des prix ridicules. Le produit de cette vente n'a rapporté que \$10,000.00 dont il fallait déduire les frais du catalogue et la commission de l'encanteur, alors que j'en attendais \$25,000.00, et bref, je revins dégoûté de cette aventure, n'ayant, pour fiche de consolation, que la ressource de chanter, à l'exemple du naïf campagnard désabusé de ses expériences avec les roublards de New-York, le refrain populaire:

*« The Bowery ! The Bowery !
I'll never go there any more »*

et j'en ai gardé jusqu'aujourd'hui le souvenir cuisant !

Et pourtant ! Certains encans de *Canadiana* avaient produit des résultats satisfaisants dans le passé tels que ceux des bibliothèques de J.-B. Learmont et de Gerald E. Hart, tous deux bibliophiles et collectionneurs émérites de Montréal. Celles de sir Louis-Hippolyte La Fontaine et de l'ancien lieutenant-gouverneur Louis-Rodrigue Masson ont donné aux bibliophiles canadiens l'occasion d'acquérir des livres précieux et des documents inédits, tandis que les manuscrits de Jacques Viger recueillis et réunis au cours de sa carrière de chercheur sous le titre de *Ma saberdache* et ses albums de vues rares et dessins relatifs au Canada furent offerts à ses deux principaux co-fondateurs dans la Société Historique de Montréal, l'abbé H.-A. Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, son successeur à la présidence de cette Société, et Raphaël Bellemare, journaliste, en appréciation de leurs services dans le règlement de sa succession. On sait que, par le caprice d'un ancien testament de l'abbé Verreau alors qu'il exerçait son ministère dans le diocèse de Québec, l'Université Laval était instituée légataire de sa succession, de sorte que l'importante *Saberdache* de Jacques Viger repose aujourd'hui dans les voûtes de cette université. Et voilà comment il se fait que les travaux de Viger, qui intéressent principalement la région de Montréal, et surtout la ville dont il fut le premier Maire et le premier président de la Société Nationale Saint-Jean-Baptiste, ne sont aujourd'hui guère accessibles aux descendants de ses administrés qui y sont les plus intéressés.

Une autre importante bibliothèque canadienne, celle de Louis-Joseph Papineau, augmentée des achats de son fils Amédée, fut également vendue aux enchères par Fraser à Montréal en 1922 et j'eus la satisfaction de renouveler à ce sujet l'expérience de Henry Stevens par la découverte d'une pierre précieuse enfouie dans la gangue. C'était la collection complète du journal *Le Patriote Canadien* fondé par Ludger Duvernay à Burlington, dans l'État du Vermont, le 7 août 1839, dans le but de soutenir le moral et les espoirs de ses compatriotes exilés comme lui en terre étrangère à la suite de l'insuccès des insurrections de 1837 et 1838. Il avait été conservé par Amédée Papineau, et relié avec de nombreux numéros de *La Minerve* et du *Vindicator* se rapportant aux événements de cette époque et, comme il faisait modeste figure dans la pénombre de ses illustres frères aînés, il avait échappé à l'attention des visiteurs de la bibliothèque Papineau avant la vente aux enchères, de sorte que je pus en devenir adjudicataire à

un prix très convenable. Ce ne fut qu'après en avoir pris possession que j'eus la cruauté de dire à Fauteux combien j'avais été surpris de voir qu'il n'avait pas mis une seule enchère sur une collection aussi rare que le *Patriote Canadien*. Mon ami fut réellement estomaqué de cette constatation car il n'avait pas remarqué la présence de cette relique dans le fatras des autres journaux, et voilà pourquoi je possède aujourd'hui une collection complète de ce journal, y compris son prospectus, qui semble être unique.

Les encans de livres ont existé depuis longtemps au Canada, surtout à l'occasion du règlement des successions, mais il faut recourir aux greffes de notaires pour se rendre compte de ceux qui ont eu lieu avant la diffusion de l'imprimerie en ce pays. Le manuel bibliographique de Marie Tremaine, qui nous donne la liste des imprimés de 1751 à 1800, nous fournit heureusement l'indication de trois de ces ventes au cours des premières années du régime anglais: celle d'Anthony Vialar faite par l'encanteur Stewart en 1781; celle du Dr James Bowman, collègue du Dr François Badelard dans sa lutte contre le mal de la Baie-Saint-Paul, faite par les encanteurs Phillips et Lane en 1787; et celle d'un assortiment de « livres, cabinet de remèdes et vins de choix » par les encanteurs Melvin et Burn en 1789. Les livres étaient alors considérés être de simples marchandises, tout comme les « vins de choix », car le gouvernement paternel de nos pères n'avait pas encore songé aux profits qu'il pourrait réaliser en s'attribuant le monopole exclusif de la vente des spiritueux.

Une des impressions les plus pénibles que j'aie jamais ressentie au sujet d'une vente de bibliothèque à l'encan est celle que j'ai trouvée dans l'exemplaire personnel du catalogue de la bibliothèque de travail de l'historien Henry Harrisse, où il avait écrit de sa fine écriture: « Catalogue de la vente de ma bibliothèque que j'ai dû sacrifier afin de trouver les moyens de retourner en France pour y finir mes jours sous le ciel de ma patrie ».

Nous n'entreprendrons pas de parler ici des encans de certaines bibliothèques formidables aux États-Unis ou en Europe, telles que celles de George Brinley en 1893 dont le catalogue a été publié en cinq volumes de plus de 200 pages chacun et surtout celle de Robert Hoe dont la vente s'est déroulée d'avril 1911 à novembre 1912 et qui a rapporté près de \$2,000.000.00; cela nous entraînerait trop loin. Contentons-nous de dire que les catalogues de ces bibliothèques géantes sont

en eux-mêmes de véritables monuments de bibliographie et qu'ils se vendent aujourd'hui dans les librairies d'occasion à des prix variant de \$30.00 à \$50.00.

En somme, bénissons le rôle de l'encanteur à cause de l'avantage qu'il nous donne d'acquérir, parfois à prix d'aubaine, un livre longtemps convoité et, suivant l'expression d'Edmond de Goncourt, de jouir des mêmes plaisirs qu'il avait éprouvés en s'en rendant acquéreur !

La ménagère

N'est-il pas pénible de constater que tout dans la nature est voué à la destruction ?

Les livres eux-mêmes, ces fidèles amis qui nous consolent dans nos épreuves, qui nous délassent avec tant de douceur à la suite de nos travaux, n'ont-ils pas leurs ennemis jurés dans les incendies, l'humidité, les rats, mais surtout (pourrait-on le croire ?) dans la bonne et brave *Ménagère* qui veut que tout soit en ordre parfait et brille de propreté dans la maison. J'oserais même, pour cette raison, la placer en tête de tous ces fléaux.

L'histoire nous a légué le récit des grandes catastrophes causées par les incendies: celle de la bibliothèque d'Alexandrie brûlée par le calife Omar sous le prétexte que, si elle enseignait une doctrine adverse au Koran elle était nuisible et si elle ne faisait que répéter ses enseignements elle était inutile; celle de la Rome des Césars brûlée par Néron aux accords de sa flûte; celles de la Commune de Paris qui prétendait assurer le bonheur du Peuple au chant du « Ça ira »; et, dans un domaine plus modeste, celle du Parlement canadien qui fit perdre à notre bonne ville de Montréal, le siège de « capitale » du pays; enfin, dans un champ pourrions-nous dire « universel », les crimes des guerres internationales.

Mais, sans aller jusqu'à ces extrêmes, combien de petits drames ignorés ne s'accomplissent-ils pas au fond de réduits humides où la moisissure détruit sournoisement chaque jour des trésors qu'on estime être en toute sûreté ? On se souvient un bon jour qu'on avait placé un livre important ou un manuscrit précieux dans tel endroit de la maison et on l'y retrouve en effet, mais couvert de taches déshonorantes et parfois mué en un paquet de pâte impossible à désarticuler ! L'inondation de la Seine, qui a détruit, il y a trente ans, les greffes de plusieurs notaires établis dans son voisinage, a causé des dégâts impossibles à

réparer. Et que dire de l'écriture clavigraphique de certains actes de nos tabellions contemporains qu'on a déjà peine à lire après dix ans d'existence ? Je plains les historiens qui voudront y faire des recherches dans cent ans d'ici !

Et les rats, ces aimables petits rongeurs qui sont frères mineurs de notre emblème canadien, le castor, et dont la robe, savamment préparée sous le nom de « fourrure », encadre si joliment la beauté des dames élégantes ? Et leurs gentilles petites compagnes, les ravissantes souris dont tous les chats raffolent ? Combien de précieux incunables n'ai-je pas trouvés, dans ma carrière de bibliophile, impitoyablement rongés aux quatre coins, mais surtout dans le dos de la reliure où la colle est plus savoureuse, par cette intéressante tribu des caves et des égouts ! Ne nous hâtons pourtant pas de les maudire, vu que s'ils ont commis ces dégâts, c'est sans doute parce qu'ils avaient faim... et peut-être même parce qu'ils ne pouvaient résister à leur désir de se pénétrer des beautés de l'histoire des peuples !

Je n'accorde pourtant qu'une attention discrète à tous ces agents de l'impitoyable Nature destructive pour décerner la palme à la Destructrice majeure: l'excellente *Ménagère* canadienne à qui les « vieilles saletés » font horreur et qui sait en débarrasser sa maison comme pas un des vandales ci-dessus mentionnés !

Le juge Baby, célèbre archéologue et collectionneur de manuscrits et autres trésors bibliographiques me racontait un jour avoir appris qu'un certain couvent de religieuses du voisinage de Montréal possédait, au grenier de son établissement, des archives, manuscrits et livres auxquels nul membre du personnel ne semblait porter attention. Intéressé par ce renseignement, il se rendit au couvent et demanda à la révérende sœur directrice s'il pouvait prendre connaissance de ces trésors.

— Ah ! pauvre monsieur, lui répondit-elle, nous avons justement fait le ménage du grenier le mois dernier et je vous assure qu'il y en avait des vieux papiers jaunis, les uns raidis comme de la peau d'anguille séchée, d'autres portant des cachets de cire avec de vieux rubans décolorés, et des vieux livres ! De quoi en remplir deux tombereaux ! Comme c'était grand congé, nos petites pensionnaires nous ont aidé à transporter tout cela au milieu de la cour que vous voyez. Nous en avons fait un grand feu de joie autour duquel nos petites ont dansé en chantant des rondes enfantines. Elles ont eu beaucoup de plaisir, mais il n'en reste plus rien.

— En ce cas, répondit le bon juge atterré; voulez-vous m'indiquer l'endroit exact où cet holocauste s'est perpétré, afin que je puisse au moins m'agenouiller sur les cendres de ces témoignages inestimables de notre histoire !

Si vous avez recueilli soigneusement, sur votre table de travail, des documents de formats divers, de couleurs variées, entremêlés de découpures, notes manuscrites et autres choses hétérogènes afin de les classer pour consultation future, n'allez pas commettre l'imprudence de vous absenter un jour de « grand ménage » en les laissant accessibles à votre mère ou à votre femme; vous les retrouverez, à votre retour, joliment assortis par ordre de grandeurs et de couleurs ou dans le panier à rebuts, avec les notes que vous aviez hâtivement griffonnées sur des bouts de papier, mais le désordre de votre table de travail sera tellement bien réparé que vous n'y retrouverez plus rien !

Une aventure de ce genre avait un jour crispé un de mes compagnons d'études qui avait amassé depuis longtemps des journaux sur lesquels il voulait découper des articles relatifs à une question qui l'intéressait fortement. Il avait taillé ces articles et se préparait à les mettre en ordre lorsqu'il fut appelé à faire au dehors une course qui s'était prolongée plus longtemps qu'il n'avait calculé. Lorsqu'il revint, quelle ne fut pas sa stupeur de voir que ses précieuses découpures avaient disparu et son excellente mère lui dit négligemment qu'elle avait jeté au feu tous ces « bouts de papier » qui traînaient sur la table et même sur le plancher; mais ce qui mit le comble à son indignation, ce fut de voir que la bonne ménagère avait soigneusement replié, aligné et mis en ordre, comme une belle procession de communiantes, les squelettes des journaux dépouillés de ce qu'ils contenaient d'intéressant pour lui !

J'ai raconté plus haut la cruelle déconvenue du juge Baby au sujet de la destruction de précieux documents historiques, mais ce n'est pas la seule expérience de ce genre qu'il aîit subie au cours de sa vie de chercheur averti. Il se faisait raser chez le barbier Bisailon, dont le salon de coiffure était installé rue Notre-Dame, près du Palais de Justice, dans un immeuble autrefois occupé par la librairie Fabre et Gravel. Un jour que le barbier essayait la mousse de son rasoir sur une feuille de papier imprimé qu'il avait placée sur l'épaule de son client, celui-ci sursauta en lisant du coin de l'œil, sur ce bout de papier, un épisode d'histoire de la Nouvelle-France ! C'était une page du

Journal des Jésuites que Bisailon avait trouvé au sous-sol en prenant possession de cet immeuble et qu'il utilisait au mieux de ses aptitudes !

On m'a raconté que, dans une autre occasion, le bon juge avait découvert la charte originale d'un collège où il avait fait ses études et que, tout joyeux de cette trouvaille, il était allé l'offrir en pur don au supérieur de l'établissement qui l'accueillit avec remerciements mais sans manifester d'enthousiasme délirant. Or, en retournant prendre congé du digne ecclésiastique quelques heures plus tard, il aperçut son beau document enchassé avec d'autres papiers dans le panier à rebuts et les adieux ne furent pas des plus expansifs. Je me suis cependant gardé de croire trop sérieusement à l'authenticité de ce récit.

L'évolution du livre

Pour nous consoler des scènes attristantes que nous venons d'exposer, disons un mot de cette classe de bienfaiteurs qui consacrent tous leurs efforts à conserver, au bénéfice des générations futures, les archives, manuscrits, livres, images et autres documents qui feront communier nos descendants aux travaux, découvertes, pensées et autres préoccupations d'ordre biologique ou intellectuel de leurs devanciers.

Les plus anciennes de ces manifestations se trouvent dans les peintures et sculptures murales des cavernes de l'âge de pierre dont plusieurs se retrouvent encore en merveilleux état de conservation.⁽¹⁾ Puis les hommes voulurent exprimer artificiellement au grand jour les sentiments qu'ils ressentaient en élevant tout d'abord des autels sur le sol afin d'y offrir des sacrifices de reconnaissance à la Divinité et, plus tard, des monuments primitifs destinés à rappeler un événement important, tel que le monceau de pierres amassées par Laban et Jacob en souvenir de leur pacte familial.

Ces monuments s'étant graduellement affinés, leurs auteurs s'avisèrent d'y graver des signes conventionnels afin d'en expliquer plus

⁽¹⁾ On prétend cependant que quelques-unes d'entre elles seraient l'œuvre de mystificateurs et l'on cite couramment comme exemple cette caverne où l'artiste « pré-historique » aurait représenté l'évolution du transport en alignant successivement un cheval, puis un char romain, un bateau à voiles, une brouette et terminait cette rétrospection par une locomotive ! Rappelons aussi, à ce sujet, la blague de l'humoriste Alphonse Allais, qui dictait ses dernières volontés à son neveu en lui disant de l'inhumier dans son sarcophage égyptien, revêtu de son armure japonaise, avec des têtes de flèches indiennes et des pièces de monnaies carthaginoises à côté de lui, et terminait en s'esclaffant : — Imagine-toi, mon vieux, la « gueule » que feront les archéologues qui déterrèrent ça dans 500 ou 600 ans après ma mort.

clairement le sens et, peu à peu, les *Védas* du langage *aryen*, les *Brahminas* du *sanscrit* des Indes, les caractères *hiératiques* de la Chine et du Japon, les *tablettes* d'argile en Assyrie et finalement le *papyrus* d'Égypte, qui est l'ancêtre de notre *papier* moderne, devinrent d'usage courant jusqu'à ce que *Cadmos* introduisit en Grèce les *lettres de l'alphabet* qui devaient révolutionner tous les intermédiaires de communication intellectuelle entre les divers rameaux de la race humaine.

On comprendra facilement qu'il importait de mettre en ordre, classer et cataloguer tous ces documents de sujets divers afin d'en rendre la consultation plus facile; ce fut la tâche des compilateurs et conservateurs à qui le soin en fut confié. Toutes les grandes villes de l'antiquité: Ninive, Babylone, Carthage, Alexandrie, Thèbes et finalement Athènes et Rome eurent d'importants dépôts de ces archives constituées de divers matériaux, mais il ne nous est malheureusement rien resté de ce qu'elles contenaient. Les antiquaires offrent parfois aux collectionneurs naïfs, et à des prix vraiment alléchants, certains fragments de poterie qui leur seraient venus de Mésopotamie, d'Égypte ou d'ailleurs, on ne sait trop... à moins qu'ils ne nous soient tout simplement venus d'un atelier clandestin de la ville voisine! Il est toujours prudent de tenir son portefeuille soigneusement fermé quand de telles « aubaines » se présentent.

Ceci me rappelle l'ahurissement de cet avocat de New-York, grand amateur de meubles antiques, qui interrogeait un témoin sur le métier qu'il exerçait et l'entendit déclarer qu'il était « *worm eater* ».

— « Je ne vous demande pas de quoi vous vous nourrissez, reprit le savant juriste, je désire savoir quelle est votre occupation.

— « C'est bien cela, répondit le témoin, sans se déconserver, je ne me nourris pas de vers, mais je suis spécialiste en fabrication de vieux meubles d'occasion; je perce de petits trous qui simulent le rongement des vers dans la fabrique de « meubles antiques » de la ville voisine ».

Dès son retour chez lui, l'avocat collectionneur examina soigneusement sa collection de beaux « meubles antiques » et fit venir un regrattier à qui il les vendit à bon compte tout en lui interdisant formellement de dire à sa clientèle d'où ils provenaient.

Les bibliothèques

On sait qu'avant l'invention de l'imprimerie, les manuscrits d'une bibliothèque s'enroulaient sur une tige de bois, et c'est de là que le

mot « *volumen* » nous est venu, pour la désignation d'un livre, par suite du verbe latin « *volvere* » qui signifie « enrouler ». C'est la meilleure façon qu'on avait trouvée de conserver les œuvres des écrivains, et nous avons vu que c'est ainsi qu'on gardait les nombreux manuscrits des temps anciens. Comme chacun de ces « volumes » était *unique*, on sentit le besoin de les protéger contre tous risques de perte; aussi le soin de garder ces premiers recueils de la pensée humaine fut-il confié aux ministres du culte et ils furent établis dans les dépendances des temples orientaux.

En Grèce, ce fut Pisistrate (600 ans avant J.-C.) qui fonda la première bibliothèque (expression composée de deux mots grecs, *biblion*, livre ou écrit, et *théké*, armoire ou contenant) à Athènes où il recueillit et rassembla les rhapsodies d'Homère.

A Rome, Jules-César (144-100 avant J.-C.) avait songé à la création d'une bibliothèque et il avait même chargé Varron de ce soin; mais il mourut avant d'avoir pu réaliser son projet et ce fut Asinius Pollion qui eut le mérite de fonder la première bibliothèque romaine sur le Mont Aventin, qui fut bientôt suivie de celle de l'empereur Auguste sur le Mont Palatin. Mais la plus importante aujourd'hui est celle qui fut mise en voie par le pape saint Hilaire, dans son palais de Saint-Jean de Latran en 465, avec des *volumen* manuscrits grecs, latins et orientaux, transportée par Nicolas V au Vatican, augmentée par Sixte IV et Sixte V qui fit construire le vaste édifice qui la renferme au milieu des fresques de Raphaël, Michel-Ange et autres artistes, et constamment accrue par leurs successeurs dans le Vatican.

L'origine de la Bibliothèque Nationale de France remonte à Charlemagne, puis elle a absorbé celle des divers rois de France depuis le VIII^e siècle. Elle comprend cinq départements: 1° — les *imprimés* qui comptent plus de 4,000,000 de volumes et s'augmentent d'environ 75,000 chaque année, tout imprimeur étant tenu de lui fournir deux exemplaires de chaque livre qu'il publie; ⁽²⁾ 2° — Les *manuscrits* qui sont au nombre de plus de 100,000; 3° — Les *estampes* dont on trouve environ 3,000,000; 4° — les *cartes géographiques, chartes* et autres *documents* dont nous ignorons le nombre, même approximatif et 5° — les *monnaies et médailles* qui comptent plus de 200,000 pièces. Ce fut Colbert qui installa cette immense institution dans l'immeuble

(2) Le Parlement canadien a décrété une semblable disposition en 1952 pour la création de la Bibliothèque Nationale du Canada.

qu'elle occupe à Paris, en achetant tout d'abord l'hôtel de Nevers qui devint disponible à la suite de la faillite de la banque de Law et qui fut agrandi par d'autres acquisitions qui lui furent adroitement ajoutées de façon à former un ensemble harmonieux.

Le British Museum de Londres, dont la bibliothèque compte plus de 2,000,000 de volumes, rivalise avec la Bibliothèque Nationale de France, alors que le musée, qui loge sous le même toit, contient des trésors historiques venus de tous les pays de l'univers.

Les Bibliothèques Nationales d'Allemagne, de Russie, d'Espagne et généralement de tous les États de l'Europe sont également vénérables par le nombre d'années de leur existence autant qu'importantes par l'ampleur et la diversité de leur contenu et, depuis la naissance des États-Unis d'Amérique, celle du Congrès National de ce pays aspire même à les dépasser; les ressources financières dont nos puissants voisins disposent et leur emprise, qui se manifeste aujourd'hui dans tous les domaines, leur permettent d'entretenir cet espoir.

Il deviendrait fastidieux de disserter davantage sur les richesses dont nous avons fait une brève mention; bornons-nous à exprimer une pensée de gratitude à l'adresse de ceux qui les ont établies, ainsi qu'à ceux qui ont pour mission d'en répandre la connaissance et de les conserver intactes pour les générations futures.

La bibliographie

Le plus ancien relevé bibliographique des premiers-nés de l'imprimerie européenne est celui d'Aldus Manutius, inventeur des caractères *italiques* et fondateur de la célèbre imprimerie des Aldes qui produisit des chefs-d'œuvres sous la marque d'une ancre enlacée d'un dauphin, à Venise et à Rome pendant trois générations. Son catalogue porte la date de 1498.

Le Jésuite Garnier a publié, en 1678, un système de bibliographie qui est encore en usage; mais c'est Jacques Mentel qui semble avoir été le premier auteur à disserter sur les origines de l'imprimerie dans son *Excursus de loco et auctore inventionis typographicæ* publié à Paris en 1644; Maittaire a amplifié son œuvre en publiant ses *Annales typographici ab artis inventæ origine*, en 9 volumes, de 1719 à 1741, et ce formidable ouvrage fut complété par Denis en 2 volumes à Vienne en 1789. C'est sur cette œuvre que Panzer a basé son relevé des incunables publiés au cours des soixante années qui se sont écoulées de

1440 à 1500 en nous les signalant dans ses *Annales typographicæ emendati et aucti* publié en 11 volumes in-4^{to} à Nuremberg de 1793 à 1803. On y compte au moins 15,000 items mais si l'on s'attachait à relever les moindres feuillets, il faudrait presque tripler ce nombre.

Il y a lieu de dire ici un mot de la *xylographie*, qui est l'art de graver, en relief et en revers, des caractères d'imprimerie et des dessins sur une planchette de bois pour en faire l'impression comme page d'un livre, et qui se pratiquait depuis longtemps en Chine lorsqu'elle se répandit en Europe pour l'impression des livres dont la production remonte avant l'année 1440; le plus célèbre d'entre eux est assurément la *Bible des pauvres*, recueil de gravures religieuses accompagnées de courts textes explicatifs; Berjeau a dressé un excellent catalogue illustré de ces pré-incunables en 1865.

Mais c'est seulement l'invention des caractères mobiles de Gutenberg qui a pu donner à l'industrie du livre et à l'universalité des bibliothèques l'essor merveilleux dont nous sommes aujourd'hui témoins.

Les premiers incunables ne portaient pas de date d'impression. C'est à Mayence, le 14 août 1457 que le premier livre imprimé mentionne la date de son exécution; c'est le *Psalmorum Codex* (Psautier) publié par Jean Fust et Pierre Schoeffer (associés de Gutenberg). Ne conviendrait-il pas de célébrer au Canada, qui se place aujourd'hui parmi les plus importants producteurs du papier d'imprimerie, le 500^e anniversaire en 1957 du premier incunable dont la date d'impression soit certaine? Nous posons cette question aux maîtres-imprimeurs, aux bibliothécaires, aux collectionneurs de livres rares et généralement à tous ceux qui prennent intérêt à nos *Propos de Bibliophile*.

Le catalogue auquel on réfère aujourd'hui le plus volontiers en matière d'incunables est celui de Hain, publié en 4 tomes et 2 volumes à Stuttgart, de 1826 à 1838; il est intitulé *Repertorium bibliographicum in quo libri omnes ab arte typographice inventa usque ad 1500... (descripti sunt)*, et il fait aujourd'hui autorité chez les bibliographes avec son complément en 3 volumes publié par Copinger à Londres en 1895 sous le titre de *Supplement to Hain's repertorium bibliographicum*. Pour la préparation de ce livre, Copinger s'était apparemment inspiré du *Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siècle* publié en 3 volumes par de la Serna-Santander, à Bruxelles, de 1805 à 1807, car l'exemplaire que je possède de ce savant travail de recherches est revêtu de l'ex-libris armorié de Walter Arthur Copinger; je l'ai découvert dans un catalogue de livres d'occasion en France.

Dans les pays d'Amérique où les événements qui se déroulaient il y a 500 ans sont pré-historiques, on conçoit facilement que la découverte de Gutenberg n'ait pas provoqué d'échos immédiats. Elle n'a cependant pas tardé à s'y développer dès que les soins matériels de l'existence en eurent laissé le loisir et c'est par étapes qu'elle s'y est graduellement implantée. Ce continent ayant été découvert par Christophe Colomb, « Génois de nation » suivant l'expression de nos manuels d'école élémentaire, mais pour le compte du roi d'Espagne en 1492 (un demi-siècle seulement après la découverte de l'imprimerie), les navigateurs et aventuriers ne tardèrent pas à aborder au Mexique et à s'y établir sous la conduite de Pizarre et de Cortez.

Dans son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, dont la plus courante édition parut en 1865, l'érudit J.-C. Brunet nous affirme que le premier livre imprimé en Amérique fut un *Vocabulario en lingua Castellana y Mexicana* qui aurait été imprimé à Mexico en 1555, mais il est généralement admis aujourd'hui que, dès l'année 1522, le vice-roi Juan de Mendoza autorisait l'établissement d'une imprimerie à Mexico et que le premier produit de cet établissement fut *L'Escala Celestial* (l'Échelle céleste) imprimé par Juan Pablos. Aussi donne-t-on le nom « d'incunables mexicains » aux premiers-nés de l'imprimerie dans ce pays jusqu'en l'an 1600, tandis qu'au Pérou, les premiers livres imprimés portent la date de 1586.

Les États-Unis, dont la côte orientale a été colonisée par l'Angleterre, étaient alors plus lents qu'ils ne le sont depuis leur Indépendance, dans la voie du progrès. La première imprimerie de la Nouvelle-Angleterre fut établie à Cambridge, dans l'État du Massachusetts, par Stephen Daye en 1639 et son premier livre fut un manuel scolaire qui porte la date de 1640, tandis qu'au Canada, l'imprimeur Bartholomew Green transportait son établissement de Boston à Halifax au mois d'août 1751. Ce pionnier étant décédé deux mois plus tard, son ancien associé John Bushel vint le remplacer à Halifax et y fonda la *Halifax Gazette* dont le premier numéro parut le 23 mars 1752.⁽³⁾

Ainsi peut-on ranger dans la catégorie des « incunables américains » les livres imprimés aux États-Unis de 1640 à 1700 et dans celle d'« incunables canadiens » les imprimés de 1752 à 1800 en notre

⁽³⁾ Voir à ce sujet un article que j'ai publié en langue anglaise sous le titre de « *Our printed treasures* » dans le *Canadian Magazine*, livraison de juin 1911, et le savant relevé bibliographique de Marie Tremaine intitulé : *A bibliography of Canadian Imprints, 1751-1800*, publié sur les presses de l'Université de Toronto en 1952.

pays; mais vu le nombre limité de ces derniers et leur modeste tirage qui n'a guère excédé 300 exemplaires, les bibliophiles canadiens ont tacitement convenu d'étendre cette limite à l'année 1820.

Nombre d'auteurs ont écrit sur la connaissance du livre. Les uns se sont occupés de sa facture matérielle, tels que Rouveyre qui a publié un traité en 10 volumes, illustrés de nombreuses gravures, sur les *Connaissances nécessaires à un Bibliophile*; mais la plupart se sont surtout préoccupés de son contenu en établissant ses principales caractéristiques et souvent en les accompagnant de notes et commentaires qui ajoutent beaucoup d'intérêt à leur nomenclature. C'est ce qui constitue la principale valeur de la bibliographie, surtout dans les publications qu'on désigne sous le nom de « catalogues raisonnés » parce qu'ils contiennent des renseignements précieux sur les sujets qu'ils traitent.

Parmi les écrivains qui ont plus spécialement consacré leurs travaux à cette science parfois aride, citons en Angleterre Dibdin qui commençait cette carrière en 1809 avec un petit traité humoristique intitulé *Bibliomania* et la terminait avec ses *Souvenirs d'une vie littéraire* en 1836, et les libraires Quaritch, Stevens et Maggs, surtout ce dernier dont les catalogues somptueux, annotés et illustrés, formaient parfois des volumes d'au-delà de 800 pages.

Mais c'est en France, en Italie, en Suisse, en Allemagne et en Espagne que les relevés bibliographiques ont atteint le plus puissant développement. Nous avons vu plus haut qu'en 1498 Alde Manuce, célèbre imprimeur italien, publiait déjà un catalogue des incunables parus jusqu'alors; quarante ans plus tard Robert Estienne divisait les connaissances humaines en quatorze classes et en imprimait un catalogue à Paris; en 1545 Conrad Gesner lançait à Zurich, en Suisse, le premier volume de sa *Bibliothecæ universalis*; au XVII^e siècle, l'abbé Drouyn, clerk au Parlement de Paris, écrivait en 321 volumes un répertoire de bibliographie universelle et les Italiens Marucelli et Savonarole le suivaient dans la même voie, mais ce fut l'Allemand Petzhold qui les éclipsa tous par la publication de sa *Bibliotheca bibliographica* en 1866.

Ne nous laissons cependant pas égarer à travers les sentiers arides de ces œuvres techniques et lisons plutôt les causeries légères et délicieuses, sans être dépourvues de savoir, que des littérateurs tels que « Le bibliophile Jacob » (pseudonyme de Paul Lacroix), Charles Nodier, bibliothécaire et littérateur, et Octave Uzanne, littérateur et

bibliophile, ont écrites pour nous délasser tout en nous instruisant; nous y trouverons à la fois plaisir, enseignement et repos.

Passons maintenant aux États-Unis, jeune pays qui se développe avec une telle rapidité dans tous les domaines qu'il réussit à rivaliser avec ses aînés de l'Ancien Monde. Bien plus, il tend même à les surpasser et cherche à se hisser au pinacle des activités matérielles et intellectuelles en se gargarisant de la formule « *Biggest in the world* ». ⁽⁴⁾ Aussi, ses bibliothèques et ses musées dans toutes les villes de quelque importance sont-ils d'une ampleur et d'une richesse inouïes, grâce aux ressources financières qui sont à leur disposition. La Bibliothèque du Congrès à Washington rivalise avec la Bibliothèque Nationale de Paris et le catalogue bibliographique de Joseph Sabin et ses associés, publié à New-York par la *Bibliographical Society of America*, de 1868 à 1936, comprend 29 volumes relatifs à l'Amérique seulement, sous le titre: *A dictionary of books relating to America from its discovery to the present time*.

Au Canada, où l'imprimerie n'a pénétré qu'en 1751, il va de soi que la bibliographie canadienne est de date assez récente. Le premier catalogue qui en ait été dressé est celui de G.-B. Faribault, bibliothécaire du Parlement, publié en 1837, formant un volume de 207 pages intitulé: *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique*. Il a été suivi de celui de H.-J. Morgan trente ans plus tard, portant le titre de: *Bibliotheca Canadensis; or, a Manual of Canadian literature*, contenant 411 pages et fort recherché des collectionneurs, tout comme celui de Faribault d'ailleurs.

Les tribus indiennes de races et langues différentes étant nombreuses en notre pays à l'époque de sa découverte et de sa colonisation, les missionnaires et interprètes se sont vus dans l'obligation de s'assimiler leurs divers idiomes; ils en ont préparé des alphabets, dictionnaires et livres de prières qu'ils ont plus tard fait imprimer dans ces diverses langues afin de faire pénétrer la parole de l'Évangile et au moins les éléments des relations humaines chez ces tribus. ⁽⁵⁾ Un lin-

⁽⁴⁾ Je visitais un jour une ville de l'Ouest américain qui n'a rien de particulièrement intéressant sauf une importante usine métallurgique desservie par une très haute cheminée de briques jaunes et le guide qui me conduisait ne manqua-t-il pas de m'inviter à contempler ce haut « fumiphore » en m'assurant que c'était « *The tallest in the world* » !

⁽⁵⁾ Nous avons vu dans un article précédent, au *Cahier des Dix*, No. 19, année 1954, pages 29 et 30, qu'un missionnaire méthodiste avait même inventé un alphabet de la langue *crise* pour imprimer un livre de prières sur une presse construite de ses mains et en se servant d'une encre fabriquée avec de la suie de cheminée.

guiste érudit et patient, le bibliographe J.-C. Pilling, a recueilli tous ces imprimés pour en faire la description avec des commentaires savants et il en a publié la bibliographie en 9 importants volumes à l'imprimerie du Gouvernement américain à Washington de 1887 à 1894. Le premier volume est celui de la langue esquimaude qui contient 116 pages; les plus importants parmi ceux qui ont suivi sont celui de la langue iroquoise en 1888 avec 208 pages et celui de la langue algonquine en 1891 qui contient 614 pages. Nous croyons qu'en fait de bibliographie, c'est un effort qui mérite d'être souligné.

La bibliographie des ouvrages purement canadiens ou relatifs au Canada nous offre trois travaux de première importance, chacun dans son genre: *l'Essai de bibliographie canadienne* de Philéas Gagnon, *l'Inventaire Chronologique des livres, brochures, journaux et revues* de Narcisse-Eutrope Dionne et la *Bibliography of Canadian imprints, 1751-1800*, de Marie Tremaine.

L'Essai bibliographique de Gagnon ne prétend pas contenir une liste complète de tous les *Canadians* connus de l'auteur; il se borne à décrire ceux qui composaient la précieuse bibliothèque qu'il avait formée au cours de quarante années de recherches (1873-1913) à une époque où nos bonnes mères canadiennes brûlaient encore les vieux livres et les manuscrits jaunés pour en nettoyer leurs maisons. Il comprend 7859 items et un appendice répartis en deux volumes, le premier publié par l'auteur en 1895 et le second par la Bibliothèque Municipale de Montréal sur les fiches de l'auteur, après s'être rendue acquéreuse de cette précieuse collection grâce à l'intermédiaire de l'abbé Nazaire Dubois; je fus invité à écrire la préface de ce complément à titre de membre du Conseil municipal de cette ville lors de l'acquisition de cette bibliothèque et l'impression en fut faite en 1915. Lorsqu'on lit, dans le libellé d'un livre rare, l'indication « *ne se trouve pas dans Gagnon* » il ne faut donc pas conclure que cet ouvrage était inconnu au savant bibliographe, mais tout simplement qu'il ne le possédait pas.

L'Inventaire chronologique de Dionne fait la revue des livres, brochures, cartes et journaux relatifs au Canada et publiés dans toutes les langues, non-seulement en notre pays, mais à l'étranger. Il comprend quatre tomes et un supplément publiés par l'auteur à Québec, de 1905 à 1912, et énumère 11916 articles, dont 10266 pour les livres, brochures et cartes et 1650 pour les journaux et la bibliographie; son

champ d'action s'étend de l'année 1508 à celles de la publication. Il représente un travail considérable qu'un bibliothécaire compétent, tel que celui de la Législature de Québec, pouvait seul entreprendre.

Enfin dans sa *Bibliography of Canadian Imprints*, publiée à Toronto en 1952, Marie Tremaine analyse, avec des commentaires et renseignements du plus grand intérêt, les 1203 imprimés connus des bibliographes canadiens jusqu'à ce jour, qui ont été publiés dans notre pays depuis l'origine de l'art typographique ici en 1751 jusqu'en 1800. Elle avait déjà publié, en collaboration avec Frances M. Staton, sa compagne à la bibliothèque publique de Toronto, en 1934, *A Bibliography of Canadiana* contenant en 4646 articles les items relatifs à l'histoire primitive du Canada ainsi qu'à son développement, qui se trouvent à la bibliothèque publique de cette ville, avec de nombreuses illustrations tirées des plus importants de ces ouvrages; mais, dans sa *Bibliographie d'incunables*, elle ne se contente pas de décrire minutieusement la facture matérielle de chaque pièce ainsi analysée, elle indique en outre quelles sont les bibliothèques qui en possèdent des exemplaires et fait suivre son relevé de copieuses notices sur les premiers journaux et revues des provinces du Canada qui existaient en 1800 ainsi que sur nos premiers imprimeurs et d'une liste de ses sources de renseignements. Nous regrettons cependant que, par discrétion sans doute, elle n'ait pas demandé aux propriétaires de collections privées qui figurent dans ce recueil, de lui fournir une liste des incunables qu'ils possédaient, de sorte que, quant à eux, les indications de leur trésors bibliographiques courent le risque d'être incomplètes. Avec l'expression de ce simple regret (par acquit de conscience), nous nous empressons de dire que le relevé de nos incunables canadiens, que Marie Tremaine a fait au cours de nombreuses années de travail, dénote une plénitude de connaissances et une somme de recherches bibliographiques dont nous devons lui être profondément reconnaissants.

Nous ne pouvons terminer cette dissertation sur la bibliographie sans faire mention d'un relevé bibliographique d'une nature toute particulière: c'est l'*Index librorum prohibitorum* publié périodiquement à Rome par la Congrégation de l'Index aux fins d'indiquer aux catholiques quels sont les livres qu'il leur est défendu de lire ou même de posséder, sous les peines canoniques décrétées par l'Église. Cette interdiction fut décrétée par le Concile de Trente en 1563, puis règlementée

à diverses époques, par les souverains Pontifes: en particulier par Pie IV, Sixte V et Pie IX dans sa bulle *Apostolicæ Sedis*. On peut obtenir, en certains cas, une dispense de cette prohibition par l'Ordinaire du diocèse.⁽⁶⁾

Un auteur canadien, bien que d'un catholicisme éprouvé, a subi l'épreuve de la mise à l'Index d'une brochure qu'il avait publiée au lendemain d'une lutte électorale. Dénoncé en chaire, il en fit une rétractation publique sans être toutefois obligé d'aller confesser sa culpabilité sur le parvis de l'église avec la corde au cou, pieds nus et la tête couverte de cendre, comme aux premiers temps de la chrétienté, mais son nom n'en continue pas moins à figurer dans l'Index comme auteur d'un livre dangereux.

D'autre part, un journaliste facétieux (il en existe un plus grand nombre qu'on ne pense) m'affirmait un jour qu'un jeune ecclésiastique bénéficiaire d'une dispense de l'Index entraînait ses cordes vocales à la prédication en faisant à haute voix, dans sa chambre, la lecture de ces livres prohibés et que ses confrères, privés d'un semblable privilège, étaient invités à assister à ces exercices oratoires ! Pour donner plus de force à son assertion, mon loustic ajoutait que cette trouvaille avait été faite dans une institution monastique dont le nom comporte un sens péjoratif.

LE LIVRE DE LA VIE

Au moment de clore cet article qui termine mes « *Propos de Bibliophile* » à un âge dit « vénérable » parce qu'il est, pour ainsi dire, le « *viaduc* » entre la vie présente et la future, je suis hanté du souvenir de ce quatrain que je citais dans un article précédent⁽⁷⁾ et qui dit mélancoliquement:

*Le livre de la vie est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix;
On voudrait revenir à la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts !*

pour dire à ce poète défaitiste:

— « Non, mon ami ! Le livre que vous glorifiez n'est pas le livre SUPRÊME; il n'en est que la PRÉFACE.

⁽⁶⁾ Mon exemplaire de cet Index porte, à cet effet, une dispense autographiée de Son Excellence Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

⁽⁷⁾ Cf. *Cahier des Dix*, numéro vingt (1955) page 11.

« Le véritable LIVRE DE VIE n'est pas celui où l'on meurt, car il est immortel; toutes ses pages sont AMOUR et aucune d'elles n'est la dernière, car l'amour suprême est éternel. Un homme est venu sur terre, il y a deux mille ans, pour nous apprendre à le lire au triple flambeau de la FOI qui éclaire, de l'ESPOIR qui soutient et de l'AMOUR ou CHARITÉ qui vivifie. Son enseignement semblait paradoxal aux peuples de son époque, car il les invitait à bénir la souffrance et les épreuves de la vie terrestre en disant, par exemple:

« Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés;

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés;

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux;

« Sa doctrine a pourtant prévalu, car elle donne à ceux qui la mettent en pratique l'assurance d'un bonheur épuré de tout alliage et qui n'aura pas de lendemain.

« Nous serons alors invités à la lecture de ce livre vraiment SUPRÊME où nous embrasserons, à la fois, d'un seul coup d'œil, non seulement les quelques secrets que nous avons jugés merveilleux parce que les connaissances humaines, ajoutées les unes aux autres au cours des siècles, sont laborieusement parvenues à les pénétrer, mais en même temps ceux que les limites de notre intelligence ne pourraient jamais parvenir à déchiffrer.

« Ce livre SEUL est le livre SUPRÊME; c'est Dieu même qui en est l'auteur et qui nous invite à le lire. »



Victor Morin